

Repères

Colloques et documents : comptes rendus

« **Renouveau des jardins : clés pour un monde durable ?** »
(Colloque, Cerisy-la-Salle, 3-13 août 2012)

Le colloque « Renouveau des jardins : clés pour un monde durable ? », codirigé par Sylvain Allemand, Édith Heurgon et Sophie de Paillette, s'est déroulé du 3 au 13 août 2012 au Centre Culturel International de Cerisy¹. Pensé dans une perspective pluridisciplinaire et transversale et réunissant chercheurs de tous domaines, praticiens et profanes², ce colloque se fondait sur un constat, qui est aussi une question : celui du renouveau actuel des jardins.

La problématique de départ appelait à penser les jardins comme des clés pour un monde durable, du fait des rapports qu'ils induisent aux autres, au temps, à la nature, et des nouveaux modèles économiques qu'ils avancent. À partir de cette proposition s'est décliné au fil du colloque un ensemble de questions : Quel est ce renouveau, et doit-on parler d'un renouveau ou de renouveaux ? De quel(s) jardin(s) parlons-nous ? À propos du « monde durable », de quel(s) monde(s) s'agit-il ? Enfin, quelle logique actuelle porte en elle à la fois le renouveau des jardins et la nécessité de repenser le monde ? Une des hypothèses de ce colloque aura été de penser la crise comme facteur de renouveau.

Le colloque s'est proposé d'aborder cette problématique au prisme de la prospective du présent, qui s'attache aux signaux faibles comme indices de futurs possibles et/ou souhaitables. Le jardin se prête particulièrement bien à ce type d'analyse puisque, par sa situation d'interface, d'intermédiaire entre public et privé, individuel et collectif, nature et culture, ville et campagne, éphémère et permanence, il permet de lire le

¹ L'argument, le programme, les résumés des communications et une courte biographie des intervenants sont disponibles sur le site internet de Cerisy : <http://www.ccic-cerisy.asso.fr/jardins12.html>.

² Le colloque a réuni des intervenants provenant d'horizons très divers : chercheurs, architectes, paysagistes, associatifs, cinéastes, artistes... et a couvert des disciplines, elles aussi, variées : géographie, histoire, philosophie, ethnologie...

présent et penser le futur de manière complexe, en acceptant les paradoxes et les ambivalences constitutifs d'un monde hypermoderne.

Les premiers jours du colloque ont permis de contextualiser l'évolution actuelle des jardins dans le temps long de l'histoire et des sociétés. Ainsi, les caractéristiques propres et les parentés entre les jardins de l'Antiquité, du Moyen Âge, de la Renaissance puis de l'époque moderne ont été abordées. Ces interventions ont permis de rappeler que les jardins, même contemporains, sont issus d'une longue histoire faite d'évolutions, de ruptures mais aussi de permanences, dans leurs formes, leurs fonctions et leurs significations. Plusieurs interventions ont aussi permis de penser leur variété dans l'espace et les sociétés. Ainsi Augustin Berque a montré l'origine urbaine et intellectuelle des jardins en Chine, alors que Mina Saidi-Sharouz a retracé l'histoire des jardins de Perse, souvent constitués, eux, dans le désert ou la forêt, comme des oasis de civilisation dans une nature vue comme hostile.

À côté de cette histoire officielle des grands jardins, s'est écrite une histoire populaire. On peut la lire à travers les jardins familiaux nés à la fin du XIX^e siècle et dont Jérôme Clément a présenté l'évolution au fil des décennies, ou encore en s'intéressant aux mouvements de réappropriation du sol par les habitants, remontant aux *Diggers* britanniques du XVII^e siècle, luttant contre la privatisation du sol par le biais de son appropriation collective, et dont se revendiquent certains des actuels jardins partagés. Le monde paysan n'est pas en reste dans cette histoire populaire, comme l'a montré Martine Bergues en présentant l'évolution des jardins paysans dans le Lot, qui, du jardin de type « paysan » à celui de type « naturel », ont, eux aussi, suivi l'évolution d'une société qui s'est refondée.

Jean Viard et Paul Claval se sont emparés de la question des jardins contemporains dans leur relation à l'évolution des sociétés, l'un en posant le jardin pavillonnaire comme nouvel espace de la sociabilité, dont tout un pan

de la population se trouve exclu, l'autre en réinterrogeant les fonctions contemporaines des jardins publics, qui font face au défi de l'adaptation à de nouveaux usages et de nouvelles pratiques.

Par la suite, trois principaux axes ont structuré le colloque : le jardin, comme élément d'une éthique du *care*, au cœur d'une nouvelle économie, et comme levier de l'action environnementale.

Jardin et *care* – prendre soin par le jardin

Un axe important de ce colloque a été de penser le jardin comme lieu du *care*. Florence Naugrette a proposé une lecture de l'ouvrage *Jardins* de Robert Harrison (Le Pommier, 2007), au prisme de l'éthique du *care*. Elle suggère de lier le renouveau des jardins au « moment du soin » que nous vivons, c'est-à-dire à la double reconsidération actuelle du soin dispensé à autrui et du soin que nous devons prendre de notre environnement. Le jardin apparaît alors comme un lieu du souci et du soin de soi (par l'apprentissage de la patience et l'humilité, et la reconnaissance que l'on peut en tirer), des autres (par le partage des fruits, l'invitation à la promenade) et de l'environnement (par le respect du vivant). Plusieurs interventions sont allées dans ce sens. Il en va ainsi des jardins développés par Michel Racine dans des Ehpad (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et des centres hospitaliers, dans l'objectif que ces jardins soient mieux adaptés aux publics qu'ils accueillent. Le « Jardin des portes vertes », créé à l'Ehpad de Chailles (41), par exemple, en proposant des portes à passer comme autant de seuils, entend donner aux malades d'Alzheimer la possibilité de s'évader. Autre exemple, celui de la Chaîne des jardins du Mortainais (50), qui vise à rétablir la solidarité intergénérationnelle, en permettant à des personnes âgées disposant d'un jardin mais ne pouvant plus en faire usage, de l'ouvrir à des jeunes n'en disposant pas mais souhaitant jardiner, les légumes cultivés étant ensuite répartis entre eux. Il s'agit aussi, dans cette lignée, de laisser les gens s'accomplir par le jardin, à travers leur participation aux projets paysagers et jardiniers. Ainsi, le programme « Je jardine ma ville », présenté par Sylvie Cachin, permet aux habitants de communes du Val-d'Oise de concevoir, créer et entretenir des massifs dans les rues de leur commune, afin qu'ils s'approprient collectivement l'espace public en y prolongeant en quelque sorte leur jardin, tout en participant à un projet qui prend soin à la fois de l'espace public et du lien social.

La liste des exemples de ces jardins solidaires, thérapeutiques, de soin, d'insertion, ou simplement participatifs, pourrait encore être longue, mais tous tendent à montrer que prendre soin du jardin est aussi prendre soin par le jardin, à condition, comme l'a souligné Michel

Racine, de ne pas tomber dans le tout thérapeutique (ou le tout insertion), au risque de figer les personnes dans la situation dont il était question de les sortir.

Le jardin au cœur d'une nouvelle économie

Le regain d'intérêt pour les jardins noté depuis la fin des années 1970 a eu pour conséquence le développement d'un marché spécifique. En témoigne le boom des jardineries dans les années 1980 et 1990, dont a fait état Michel Conte. Aujourd'hui, le marché qu'elles couvrent ne cesse de s'élargir, depuis les plantes et outils, jusqu'au mobilier, en passant par les ustensiles permettant de cuisiner les produits du potager et du verger. En parallèle, de nouveaux secteurs économiques liés au jardin ont vu le jour, dans une économie de la créativité. Le design, comme l'ont évoqué Marie-Haude Caraës et Chloé Heyraud, s'est approprié le jardin, à travers la conception d'abord d'objets et outils de jardin, puis d'objets faisant référence, par métonymie, aux jardins (on pensera aux portemanteaux reprenant la forme d'arbres), en passant par la création de véritables mini-jardins, parfois tout en plastique.

Ce goût pour les jardins peut aussi se lire dans les pratiques touristiques, et de nombreuses régions en ont pris conscience, comme le comité régional du tourisme de Picardie, qui a travaillé à un inventaire des jardins remarquables de la région, certains accueillant annuellement près de 150 000 visiteurs.

Mais l'économie des jardins n'est pas qu'une économie de marché. Autour de l'idée de jardin s'est aussi développée une économie sociale et solidaire : des jardins de Cocagne aux Amap (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), les intervenants ont présenté une autre facette des jardins. Plus proches de l'agriculture que des définitions classiques des jardins, ces initiatives nous incitent aussi à questionner la limite entre jardinage et agriculture, et à penser des espaces hybrides, parcs et jardins agricoles. Elles posent enfin la question du modèle économique et alimentaire, dont se saisissent aussi certains collectifs de jardins partagés, déjà mentionnés plus haut. Le jardin se voit donc attribué la caractéristique de lieu de réflexion et d'expérimentation pour penser autrement l'approvisionnement alimentaire.

Le jardin écologique : penser le jardin à d'autres échelles

Une tendance forte depuis une vingtaine d'années est celle du jardin écologique, inspiré de l'écologie du paysage, et lié à la notion de jardin en mouvement, dont le paysagiste Gilles Clément est à l'origine. Un des principes fondamentaux de ce nouveau type de jardin est d'observer plus pour jardiner moins, et de s'adapter aux

dynamiques végétales au lieu de les forcer. Le paysagiste François-Xavier Mousquet s'est approprié le concept et va jusqu'à proposer de laisser des paysages entiers à eux-mêmes pour en faire de nouveaux jardins. Cela pose bien entendu la question de la limite entre jardin et paysage. Qu'est-ce qui fait le passage de l'un à l'autre ? Le jardin est-il toujours jardin sans la main de l'homme ?

À l'échelle de la ville, la reconnaissance de la dynamique des espèces, végétales comme animales, a notamment engendré la notion de trames vertes et bleues, qui visent à décloisonner les espaces de nature en ville par le biais de corridors de végétation. De nature en ville à jardin en ville, n'y aurait-il qu'un pas ? C'est en tout cas la proposition d'Éric Lesueur, qui postule que ces réseaux de nature en ville, qui portent plus en avant les *parkways* et autres promenades arborées chères à Frederick Olmsted ou Jean-Charles Alphand, constitueront les jardins de demain, dont la forme constitutive pourrait ne plus être l'aire mais le réseau.

On le voit, penser le jardin nécessite de ne pas s'arrêter à sa clôture. Il pose des questions au paysage et semble pouvoir être un vecteur de refondation de l'urbanisme. Après tout, comme le montre Paul Claval pour la Renaissance, n'est-ce pas à partir des plans de jardins que se sont faits ceux des villes ?

Toujours dans la veine de cette interrogation sur la limite des jardins, se trouvent des inclassables. Jean-Luc Brisson propose ainsi des jardins en pot, de coin de rue, de compostière, autant de happenings végétaux qui nous invitent à penser, comme l'avait proposé Jean Viard en introduction, le jardin comme allant du pot de fleur au conservatoire du littoral. Quant au mouvement de « guérilla gardening³ », présenté par Mélanie Pitteloud, ses « guérilleros » proposent à leur manière de réenchanter la ville par la création de jardins, parfois de poche, en pied d'arbre ou sur un trottoir. Dans cette nouvelle vision décloisonnée, on trouve donc aussi, à l'échelle micro, des jardins d'interstices.

Conclusion

On le voit, chacun de ces axes appelle à réinterroger ce qu'est le jardin, en termes de formes et de limites, de fonctions et d'usages, de symboliques et de temporalités. Le colloque aura donc permis de complexifier les approches des jardins en posant un ensemble de questions de définitions et de limites.

³ Ce mouvement, qui consiste pour les habitants des villes à reverdir les espaces publics et à se les approprier à travers le jardinage, a pris naissance à New York dans les années 1970 sous l'appellation *Green Guerrilla* et est aujourd'hui répandu dans de nombreuses villes.

Un des axes centraux du renouveau du jardin apparaît être la question de sa limite, notamment par rapport au paysage et à l'agriculture. La question des temporalités est elle aussi fondamentale, entre le temps long de l'arbre remarquable et du jardin historique, le temps écologique du jardin en mouvement et le temps court du happening. Un certain nombre d'expériences ont enfin mis en évidence la difficulté à continuer de raisonner en termes d'espaces publics et privés, du fait de l'ouverture de certains jardins privés aux autres ou des appropriations semi-privatisées de certains jardins publics. S'agissant de la question du « monde durable », le jardin semble ouvrir des voies intéressantes pour penser autrement des objets aussi divers que la sociabilité, la ville, la relation humains/non-humains et les modèles économiques. Bien sûr, le jardin n'est pas l'unique clé pour un monde durable, mais il peut laisser augurer des mondes possibles. L'hypothèse de la crise comme facteur de renouveau aura été partiellement corroborée, mais, plus que les crises, ce sont les tournants culturels et sociétaux qui semblent être à l'origine des bouleversements des jardins.

Certaines questions restent néanmoins en suspens ou auraient mérité d'être davantage développées, notamment celle du foncier et celle du pouvoir. En effet, en dehors de l'intervention de Mina Saidi-Sharouz qui a évoqué les inégalités de genre dans les jardins en Iran, peu d'interventions se sont intéressées au renouveau des enjeux de pouvoir au jardin. On aurait pourtant pu s'attendre à des communications portant sur les socio-natures du jardin ou sur la politique de la bonne plante – hier exotique, aujourd'hui indigène –, rapidement évoquée par Renaud Paque.

Pour finir, le colloque a tenu jusqu'au bout la ligne de la prospective, en mettant en valeur la relève : sept étudiants de grandes écoles de paysage et trois étudiantes d'autres domaines ont été invités à former un collectif de « jardiniers du futur » et à plancher durant ces dix jours sur un projet de jardin utopique qui devait prendre en compte et prolonger les idées avancées pendant le colloque. Ce jardin utopique, dont les principes ont été présentés lors des Rencontres André Le Nôtre à Versailles en juillet 2013, ne demande qu'à être réalisé⁴.

Marion Ernwein

(Université de Genève, Département de géographie et environnement, Genève, Suisse)

Marion.ernwein@unige.ch

⁴ Ce compte rendu a par ailleurs grandement bénéficié des échanges au sein du collectif des « jardiniers du futur » et du travail mené avec ses membres, que je remercie chaleureusement.

« Colloque interdisciplinaire sur l'écologie industrielle et territoriale (COLEIT). Faut-il changer d'écologie industrielle ? »

(Colloque, Troyes, 17-18 octobre 2012)

Ce colloque d'écologie industrielle et territoriale était organisé sous l'égide de l'Université de technologie de Troyes (UTT) et de l'École des mines d'Alès, sous la férule énergique de l'animatrice de cette initiative⁵, Sabrina Brulot, maître de conférences au Centre de recherches et d'études interdisciplinaires sur le développement durable (CREIDD, UTT). Il mérite d'être remis dans la perspective d'autres colloques de développement durable auxquels on a pu assister récemment, comme la « 3rd international conference on sustainability transitions (IST 2012): navigating theories and challenging realities » (29-31 août 2012, Copenhague, Danemark⁶) ou les deuxièmes rencontres internationales de Reims en *sustainability studies* (Reims, septembre 2012⁷).

En effet, comme ceux-ci, il est traversé par la recherche d'une refondation disciplinaire, pour ce que l'on pourrait qualifier de « disciplines de bonne volonté ». On se permet de qualifier ainsi des disciplines cherchant à améliorer les performances environnementales mais postulant implicitement que la démonstration de l'efficacité supérieure de certaines solutions suffit à les imposer ; elles laissent alors à d'autres disciplines, qui se positionnent elles-mêmes comme des disciplines critiques, le champ correspondant à l'identification des stratégies d'acteurs destinées à garder ou prendre le contrôle de situations où ils pourraient être menacés par les changements guidés par des arbitrages en faveur de l'environnement.

On doit probablement voir dans cette recherche de reconstruction les effets de l'onde de choc des cinglants échecs récents des conférences sur le climat de Copenhague ou de Rio+20, ainsi que des blocages et des enlisements organisés par certains acteurs face aux enjeux posés par le concept de développement durable (refus des Américains de dispositifs autres que volontaires pour la chimie ou pour la réduction des émissions de CO₂, ou travaux de retardement de l'application du règlement Reach en Europe, par exemple). Le 3^e colloque

⁵ Le programme détaillé est disponible sur internet à l'adresse <http://coleit2012.utt.fr>.

⁶ Voir le compte rendu de cette conférence dans NSS : Nieddu, M., 2013. « 3rd international conference on sustainability transitions (IST 2012): navigating theories and challenging realities », compte rendu de colloque, *Natures Sciences Sociétés*, 21, 2, 243-246. Le programme détaillé de la conférence ainsi que les résumés des communications sont disponibles sur internet à l'adresse <http://www.ist2012.dk/index.php/IST/IST2012>.

⁷ Le programme est disponible sur internet à l'adresse <http://www.sustainability-studies.org/ircs/the-second-rencontres-de-reims-on-sustainability-studies/>.

du Sustainability Transitions Research Network (fin août 2012 à Copenhague) était encore sous le coup de l'échec de la conférence sur le climat ; et la théorie *Multilevel perspective* s'interrogeait sur elle-même, car elle ne pouvait plus se présenter comme un modèle normatif capable d'organiser une transition idéale vers de nouveaux régimes sociotechniques durables⁸. Elle devait donc travailler à réintégrer les effets des comportements et le rôle des *entrenched actors* – des acteurs bien établis – dans la formalisation de trajectoires de transition. De même, on a pu constater aux journées de Reims de septembre 2012 combien les discours moralisateurs ou la volonté de produire une nouvelle unité disciplinaire au sein des *sustainability studies* pouvaient représenter une forme de fuite en avant devant la difficulté à établir des démarches de planification démocratique multiniveaux.

D'un certain point de vue, la conférence de Troyes était confrontée aux mêmes questions. L'écologie industrielle est née à la fois d'une intuition forte, la métaphore du métabolisme industriel – qui suppose que les flux de matières et d'énergie de l'industrie puissent être modifiés pour que celle-ci fonctionne comme un écosystème –, et d'un récit héroïque considéré comme fondateur, celui du site de Kalunborg en Suède, dont la symbiose industrielle aurait émergé spontanément, par simple bon sens, des pratiques d'échanges d'énergie et de matières entre quatre industriels⁹. Son cœur disciplinaire est donc un corpus d'ingénieurs travaillant sur la minimisation des flux et des rejets. Or, cette approche est traversée de façon significative par les grandes questions actuelles, précisément parce qu'elle s'est construite autour de son objet en s'affirmant, vis-à-vis d'autres courants, d'une manière un peu particulière.

Face aux tenants de l'écosocialisme ou aux chercheurs néoclassiques privilégiant une approche par les incitations économiques ou la taxation optimale¹⁰, certains initiateurs de l'écologie industrielle leur opposent la nécessité de « laisser faire le marché » : permettre aux ingénieurs des différentes entreprises d'un site de trouver les solutions optimales de valorisation des flux, sans que le décideur public ne crée de distorsions dans le

⁸ Cf. Nieddu, M., 2013, *op. cit.*

⁹ Voir, pour une présentation qui défend cette thèse de la spontanéité et du « bon sens », <http://www.ecoparc.com/ecologie-industrielle/kalundborg.php>.

¹⁰ Pour une présentation claire de ces courants et des principaux auteurs, voir l'ouvrage très complet de Franck-Dominique Vivien, *Le développement soutenable* (La Découverte, 2005).

calcul économique, par une taxe ou une incitation financière à l'acquisition de technologies dites *end of pipe* qui renforceraient les comportements individualistes des firmes ; et aussi permettre aux entreprises de ce site de passer librement des contrats de la façon la plus pertinente pour elles.

Plusieurs interventions¹¹, revenant de façon fine sur la figure de Kalunborg, convergent pour clore ce débat : c'est la présence d'un « acteur fort », la municipalité en l'occurrence, capable de piloter les comportements dans une direction donnée, qui a permis la structuration de Kalunborg. Dans le cas dunkerquois, présenté par Christophe Beaurain (UMR Géolab, Université de Limoges) et Delphine Varlet (laboratoire TVES, Université du Littoral Côte d'Opale), l'acteur fort est une très grande entreprise. La présence d'un tel acteur fort semble bien la condition de réussite de la construction d'une démarche d'écologie industrielle.

Mais plus fondamentalement, l'approfondissement des travaux d'écologie industrielle a montré combien celle-ci ne peut plus se contenter d'une logique d'optimisation de site. Les ressources mobilisées peuvent être très lointaines. L'étude du métabolisme révèle alors que les « empreintes écologiques » de ces sites sont mondialisées, soit par l'approvisionnement, soit par les débouchés, et donc que les flux de matières et d'énergie ne peuvent être analysés au seul niveau des sites. Cela rend alors un tantinet dérisoire l'exercice d'écologie industrielle, aussi sérieusement qu'il soit mené. D'où la volonté d'un dépassement disciplinaire, vers une extension que les organisateurs du colloque ont, de façon tout à fait heureuse, qualifiée d'écologie industrielle et territoriale (EIT¹²).

Néanmoins, on a pu voir que cette évolution est soumise, non seulement à des pressions contradictoires, qui pourraient écarter l'écologie industrielle de son cœur disciplinaire, mais aussi à un ensemble de questions qui ne sont pas encore suffisamment assumées par les chercheurs de cette communauté. Pour nous – qui n'en sommes pas –, l'EIT est réellement une discipline (il n'est pas certain, par exemple que les *sustainable studies* le soient malgré l'effort de ses partisans pour accréditer cette thèse). Ce qui caractérise l'EIT et constitue le cœur de son champ disciplinaire, en tant que science de l'ingénieur, c'est la recherche de stratégies de réduction des flux de matières et un recyclage de celles-ci pour

minimiser les déchets, bref, la mise en place de méthodes d'intensification dans le cadre de la construction d'une économie circulaire. Le terme ne plaît pas lorsqu'il est prononcé devant des chercheurs en développement durable, mais peut-être doivent-ils accepter de l'assumer en tant que réalité intrinsèque à laquelle le développement durable doit se confronter¹³ ?

De ce point de vue, le colloque a montré, par rapport au programme qui fonde le cœur de la discipline, des risques de dérive vers deux questions, certes importantes et fortement corrélées à l'EIT, mais qui en modifieraient substantiellement le centre de gravité.

La première question est celle de la réindustrialisation de pays, qui, comme la France, ont été soumis à la concurrence de modèles industriels à bas prix environnemental et social. Ils n'ont pas, pour l'heure du moins, suivi cette concurrence en révisant substantiellement à la baisse leurs standards environnementaux et sociaux (ce qu'en logique concurrentielle, ils devraient faire toutes affaires cessantes). L'EIT offre alors les fondamentaux d'une stratégie de compétitivité. Il s'agit d'une voie étroite, mais qui a des chances réelles et une cohérence de long terme : favoriser la relocalisation des activités et de la consommation – que ce soit les consommations intermédiaires ou la consommation finale des ménages. On peut imaginer que les problématiques de réindustrialisation et d'EIT soient totalement confondues. C'est manifestement l'un des attraits que l'EIT exerce sur les collectivités publiques, ce qui explique d'ailleurs probablement leur soutien à la manifestation de Troyes plus qu'un attrait particulier pour les thèses environnementalistes¹⁴. Néanmoins, on court alors le risque de voir perdre le cœur disciplinaire de l'EIT, puisqu'il s'agirait plus de recomposer le paysage industriel à partir d'un « nouvel avantage comparatif de relocalisation » que de tenir un programme d'écologie appliquée à toute industrie existante ; il est probable alors que les arbitrages

¹³ Mot piège par excellence, l'intensification renvoie dans le grand cycle ouvert par la révolution industrielle à une augmentation des rendements sur une surface donnée. Ces rendements ou gains de productivité sont obtenus à partir d'une débauche d'engagement en capital, débauche qui imposerait, comme le font Duménil et Lévy, de parler de phase d'expansion extensive (voir, par ex., Duménil, G., Lévy, D., 1997. Impasses du marxisme et perspectives de l'économie de Marx, *Cahiers d'économie de l'innovation*, 6, 9-35 ; ou, plus récemment, Duménil, G., Lévy, D., 2012. *The dynamics of modes of production and social orders*, Economix, PSE, Paris). De la même façon, obtenir une unité de produit à partir de plus d'engrais, de capital fixe et de produits phytosanitaires relève bien, en toute logique, de pratiques extensives.

¹⁴ Parallèlement au colloque se tenaient à Troyes une rencontre avec des acteurs de terrain de l'EIT, comme le Centre de transfert technologique en écologie industrielle situé au Québec, et l'inauguration d'une association chargée de rassembler industriels et universitaires (Eichange).

¹¹ Par exemple, celle d'Arnaud Diemer (UMR Triangle, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand) et celle de Cyril Decouzon (UMR Clersé), de Muriel Maillfert (UMR Clersé, Université Lille 3), d'Olivier Petit (UMR Clersé, Université d'Artois), de Paul Schalchli (Association Orée).

¹² On lira les travaux précurseurs de Nicolas Buclet sur cet élargissement dans l'ouvrage publiant son HDR aux Éditions du Septentrion, *Écologie industrielle et territoriale. Stratégies locales pour un développement durable* (2011).

réindustrialisation/programme d'écologie appliquée se feraient en faveur du premier terme s'ils devaient avoir lieu.

La seconde question est celle de l'évaluation : plusieurs communications du colloque ont porté sur les outils d'évaluation qu'il est possible de mobiliser dans des démarches d'EIT¹⁵. On connaît à la fois les apories de méthodes telles que l'analyse du cycle de vie, la mesure marchande des services écosystémiques ou les indicateurs écologiques de consommation responsable, qui reposent toujours sur des conventions fortes de représentation contribuant à rendre instables leurs résultats, mais aussi la fascination qu'elles exercent par leur capacité à brandir des chiffres dans les opérations de communication. On a pu percevoir, lors de ce colloque, combien la demande des entreprises était forte, tant elles sont pressées de pouvoir communiquer sur leurs efforts environnementaux. Plusieurs consultants étaient venus chercher des boîtes à outils pour répondre à cette demande et des start-up issues de l'Université étaient présentes pour proposer de tels outils.

On a pu aussi noter l'agacement, parfois discret, parfois ouvertement exprimé, des « académiques » pour qui il s'agit surtout d'une demande d'outils de *greenwashing* et d'indicateurs chiffrés (en particulier sous la forme d'indices synthétiques permettant de communiquer rapidement, mais ajoutant peu, en réalité, à une évaluation au service d'une aide multicritères à la décision). Or, il faut bien mesurer que les consultants d'entreprises expriment là de façon indirecte une demande sociale non satisfaite – ou si peu – aujourd'hui par l'acteur public. Reconnaître, qualifier et quantifier des avancées sont des façons d'organiser des récits destinés à donner confiance dans l'avenir. Cela suppose manifestement que l'on produise des données pour aider l'analyse. Lors du grand cycle d'expansion des Trente Glorieuses, on ne s'y est pas pris autrement : les politiques publiques se sont accompagnées de la construction de systèmes de comptabilité nationale qui ont pu alimenter les acteurs et les débats sociaux. Ce n'est pas parce qu'il est plus difficile de construire une comptabilité capable de définir et mesurer les coûts totaux (coûts économiques payés et donc

¹⁵ Sans être exhaustif, on pense en particulier aux interventions de Régis Maubrey (Greenway International) et Gilles Olive (S.BE.i-France) ; d'Éléonore Loiseau (UMR Itap, Irstea), Guillaume Junqua (Centre LGEL, École des mines d'Alès), Philippe Roux (UMR Itap, Irstea), Pierre Maurel (UMR TETIS, Irstea) et Véronique Bellon-Maurel (UMR Itap, Irstea) ; de Natalia Sirina et Junbeum Kim (CREIDD, UTT) ; de Marie Silvestre (Fédération Île-de-France de recherche sur l'environnement, CNRS), Gilles Billen et Josette Garnier (UMR Sisyphe, CNRS) ; ou de Sandrine Gombert-Courvoisier, Vincent Sennès et Francis Ribeyre (UMR ADESS, Université Bordeaux 3).

enregistrés dans la comptabilité nationale et coûts écologiques non payés, du moins à court terme), qu'il faut y renoncer. Tout en partageant les critiques du PIB, on ne peut qu'être d'accord avec André Vanoli¹⁶ lorsqu'il rappelle que « les travaux d'observation ont un coût et nos sociétés doivent savoir que ce qu'elles veulent savoir ne tombera pas du ciel ». Laisser seules les entreprises face à ce problème et reprocher aux consultants de travailler avec elles est alors une forme particulièrement perverse d'inconséquence¹⁷...

La question de l'évaluation est donc une belle question ; néanmoins, on peut se demander si, là aussi, elle ne menace pas, par l'intensité même de la demande actuelle, de distraire l'EIT de son cœur disciplinaire : l'exercice d'optimisation des flux.

Enfin, on tient à faire une remarque sur les ambiguïtés des discours sur l'interdisciplinarité. Il semble qu'on a vu deux types d'interdisciplinarité s'exprimer pendant la conférence. La première est celle, classique, qui consiste à associer des chercheurs issus de disciplines différentes autour d'un objet commun. La seconde est celle de l'ingénieur qui a besoin d'assembler dans sa pratique quotidienne ce qui est pour lui un ensemble de sciences auxiliaires à la prise de décision, de la même façon que l'ingénieur agronome faisait de l'économie rurale dans les années 1950 : il avait besoin d'une représentation multiniveaux allant de la compréhension de la parcelle à l'espace des marchés mondiaux, d'une capacité de conduite des itinéraires techniques combinée à du calcul économique, le tout doublé d'une sociologie des paysans auprès de qui il diffusait ses conseils. Il ne s'agit pas ici de critiquer cette forme d'interdisciplinarité – dont la figure la plus connue est celle de René Dumont¹⁸ –, mais, bien au contraire, de proposer aux ingénieurs (somme toute, il s'agissait des organisateurs de la conférence, si l'on considère les forces institutionnelles en présence) d'assumer que les sciences de l'ingénieur soient une science de la décision fondée sur des compromis entre les différentes dimensions du problème à traiter. En revanche, il

¹⁶ Voir Vanoli, A., 2008. Comptabilité nationale, statistiques et indicateurs du développement durable : État de l'art et des réflexions. Communication à l'école thématique *L'évaluation de la durabilité*, 19-24 octobre, Cargèse, http://www.cnrs.fr/inee/recherche/fichiers/ET_EvalDur_Oct08/AVanoli.pdf, repris in Vivien, F.-D., Lepart, J., Marty, P. (Eds), 2013. *L'évaluation de la durabilité*, Versailles, Quæ.

¹⁷ L'auteur de cette note n'ayant pas été le dernier en la matière...

¹⁸ On doit à l'économie rurale, décriée au cours de la décennie 1960, parce que considérée comme ayant des relents pétainistes du fait de sa défense d'une agriculture pluriactive et paysanne, les premiers travaux montrant que l'irrationalité du choix des ressources fossiles au détriment de ressources renouvelables reposait sur la négation, dans le système de prix pratiqués, de la destruction du patrimoine naturel.

est clair qu'une nouvelle alliance, plutôt qu'une opposition, entre les disciplines de « déconstruction du jeu des acteurs » (telles que l'économie critique, l'anthropologie économique ou les sciences politiques) et ces disciplines de la décision que sont les sciences de l'ingénieur, est

apparue comme plus que jamais nécessaire dans cette conférence.

Martino Nieddu

(Université de Reims Champagne-Ardenne, EA 6292 Regards,
Reims, France)
martino.nieddu@univ-reims.fr

« 1^{er} congrès interdisciplinaire du développement durable – Quelle transition pour nos sociétés ? »
(Colloque, Namur, Belgique, 31 janvier et 1^{er} février 2013)

Présidé conjointement par Jean-Pascal van Ypersele (climatologue, Université catholique de Louvain [UCL], vice-président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Giec]), et Marek Hudon (sciences de gestion, Université libre de Bruxelles [ULB]), le premier congrès interdisciplinaire du développement durable (CIDD) a rassemblé plus de 400 participants – et quelque 500 internautes qui suivaient les séances plénières retransmises en direct en streaming¹⁹ – les 31 janvier et 1^{er} février 2013 à Namur, capitale de la région wallonne.

Ce congrès, impulsé par le ministre Jean-Marc Nollet (écologiste) en charge à la fois du développement durable en région wallonne et de la recherche en Belgique francophone, a pu s'appuyer sur un comité scientifique interdisciplinaire – mais comportant majoritairement des économistes – et interuniversitaire – principalement belge francophone²⁰. Trois objectifs avaient été dégagés : « (i) encourager les approches scientifiques susceptibles de proposer des solutions aux diverses facettes de la crise systémique actuelle par une vision ambitieuse du développement durable et un positionnement critique à l'égard des paradigmes en place ; (ii) promouvoir l'interdisciplinarité en général et, en particulier, l'ouverture des sciences économiques aux autres disciplines scientifiques ; et (iii) faciliter la reconnaissance des scientifiques travaillant sur le développement durable. »

S'il est illusoire de vouloir rendre compte en quelques lignes de la richesse et de la diversité des discussions

¹⁹ Les enregistrements vidéo des séances plénières sont accessibles en ligne sur le site web du congrès : www.congres-transitiondurable.org.

²⁰ En plus des coprésidents du congrès, le comité scientifique était composé des personnes suivantes : Christian Arnsperger (économiste, UCL), Isabelle Cassiers (économiste, UCL), Gauthier Chapelle (ingénieur agronome, biologiste et fondateur de Greenloop), Johan Eyckmans (économiste, Hogeschool-Universiteit Brussel [HUB]), Pierre Lannoy (sociologue, ULB), Kevin Maréchal (économiste, ULB), Sybille Mertens (économiste, Université de Liège [ULg]), Delphine Misonne (juriste, Facultés universitaires Saint-Louis [FUSL]), Pierre Ozer (géographe et climatologue, ULg) et Edwin Zaccai (ingénieur civil, philosophe et environnementaliste, ULB).

tenues lors de ces deux journées, il nous semble pertinent de mettre en évidence un certain nombre de moments forts et de spécificités de ce premier CIDD.

La transition comme objet, l'interdisciplinarité comme outil

Le comité scientifique du congrès a fait le choix d'un thème relativement spécifique pour cette première édition du CIDD : « Quelle transition pour nos sociétés ? ». Il s'agissait, pour les organisateurs, à la fois de donner une nouvelle impulsion aux discussions autour de la durabilité et d'éviter le concept déjà fort rebattu du développement durable. Indiquons d'ailleurs l'absence presque totale dans les discussions tenues lors du congrès de tentative de définition du développement durable – qui paraissait constituer un acquis pour de nombreux participants –, de même que l'absence de référence à la conférence de Rio+20, qui ne semble pas avoir véritablement marqué les esprits.

S'agissant d'un congrès interdisciplinaire, la proposition conjointe de contributions par plusieurs auteurs appartenant à des disciplines différentes était vivement encouragée par le comité scientifique.

Six ateliers thématiques et quatre orateurs d'envergure internationale

Au terme d'une procédure de sélection exigeante tant pour les auteurs que pour les relecteurs, cinquante-deux contributions²¹ ont finalement été sélectionnées et présentées lors de trois ateliers spécifiques (les biens communs mondiaux ; l'alimentation, l'agriculture et l'élevage ; le logement et l'aménagement du territoire) et de trois ateliers transversaux (les modèles de la transition ; le rôle des pouvoirs publics dans celle-ci ; les acteurs non étatiques de la transition).

Par ailleurs, quatre orateurs de renom, dont il faut souligner la grande complémentarité, sont intervenus en séance plénière : Sunita Narain (environnementaliste et écrivaine, directrice générale du Centre for Science and

²¹ L'ensemble des articles est disponible en ligne sur le site web du congrès – cf. *supra* note n° 1. Indiquons qu'une petite dizaine de posters a également été présentée.

Environnement de New Delhi), Jeremy Rifkin (économiste et écrivain, fondateur et président de la Foundation on Economic Trends), Pierre Radanne (président du bureau d'études Futur Facteur 4 et de l'association 4D, ancien président de l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie [Ademe]) et Tim Jackson (économiste, professeur à l'Université de Surrey).

Les travaux du congrès étaient en outre supervisés par trois rapporteurs – Paul-Marie Boulanger (sociologue, président de l'Institut pour un développement durable, Belgique), Olivier De Schutter (juriste, professeur à l'UCL et rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation) et Kévin Maréchal (économiste, ULB) – chargés d'en dresser la synthèse en fin de colloque.

Un congrès « innovant »

Une volonté des coprésidents du congrès était d'élargir la perspective par rapport aux réunions académiques classiques. Ainsi, ce premier CIDD présentait une double originalité par rapport aux colloques « traditionnels » dans le sens où la présentation de chaque contribution était suivie par l'intervention d'un discutant académique de formation disciplinaire différente de celle de l'auteur du papier considéré, ainsi que par celle d'un discutant issu de la société civile au sens large – administrations, associations, entreprises, organisations non gouvernementales ou syndicats. De l'avis général, cette double innovation s'est révélée stimulante – même si la rencontre des disciplines scientifiques et des milieux professionnels a pu en bousculer plus d'un. L'appel à contribution du congrès insistait aussi sur l'importance de présenter des articles orientés vers la recherche de solutions, plutôt que sur des diagnostics alarmistes. Enfin, autre innovation : la tenue d'une « table ronde de la société civile » qui a vu un certain nombre d'acteurs²² non académiques débattre de la transition.

De la nécessité d'un changement culturel

Face à l'« écologie modernisatrice » d'un Jeremy Rifkin – qui annonce une troisième révolution industrielle basée entre autres sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et sur la production décentralisée d'énergies renouvelables –, divers orateurs ont insisté sur le fait que les solutions techniques ne peuvent suffire pour permettre à nos sociétés d'opérer leur transition. Une transition que de

²² Marie Cors (Fédération inter-environnement Wallonie), Hadelin de Beer (ancien président du Service public fédéral de programmation du développement durable), Nadine Gouzée (coresponsable des délégations belges sur le développement durable de Rio92 à Rio+20), Philippe Maystadt (Banque européenne d'investissement et Conseil fédéral du développement durable), Philippe Pochet (European Trade Union Association) et Isabelle Callens (Fédération des entreprises de Belgique).

nombreux participants conçoivent avant tout comme juste. Car, comme le rappelle Olivier De Schutter, « l'économie est un moyen, la justice sociale est la condition du développement durable et l'environnement est une limite externe ». En outre, le rôle de l'État dans la transition apparaît comme central aux yeux de nombreux participants ; pour Isabelle Callens, ce rôle ne doit d'ailleurs pas « se limiter à celui de facilitateur mais être aussi celui de narrateur ; l'État doit fournir une vision ». Or, cette vision semble largement absente à l'heure actuelle : « on ne voit pas encore clairement émerger le paradigme alternatif », selon Philippe Pochet. Et Pierre Radanne d'insister sur l'importance de créer un nouveau projet de société, fondamentalement démocratique, car « l'urgence écologique peut nous conduire vers un État totalitaire ». Il ajoute : « il nous faut parvenir à transférer démocratiquement les "sources de satisfaction" des individus ». C'est véritablement le sens de la consommation matérielle qu'il importe de questionner, ce à quoi s'est livré Tim Jackson lors de son exposé, allant jusqu'à s'intéresser au pouvoir symbolique des objets.

Quelle recherche académique au service du développement durable ?

Il a également été largement question lors de ce congrès des rôles de la recherche dans la production de solutions visant à répondre aux diverses crises actuelles. Pour Tom Dedeurwaerdere (ingénieur civil et philosophe, UCL), coordinateur d'un rapport²³ sur les sciences du développement durable rendu disponible peu avant le congrès, le défi de la durabilité au sens fort ne peut être relevé « en recourant à la vision classique, réductionniste et analytique du monde, qui divise les systèmes en éléments toujours plus petits, étudiés dans le cadre de spécialisations toujours plus ésotériques ». Des changements dans les modes d'organisation de la recherche sont nécessaires pour renforcer les sciences du développement durable, qui se caractérisent par leur transdisciplinarité, leur interdisciplinarité et leur perspective éthique explicite de durabilité forte. Selon Tom Dedeurwaerdere, ces changements se heurtent cependant à une série d'obstacles épistémologiques et institutionnels, tels que les dispositifs incitant à la carrière scientifique dans les établissements d'enseignement supérieur et la dominance de l'évaluation monodisciplinaire. En outre, comme l'a indiqué Sunita Narain, les expertises scientifique et extrascientifique doivent être réunies : il importe « d'avoir l'humilité de nous tourner vers le savoir profane du peuple, y compris celui des pays pauvres ».

²³ Intitulé *Les sciences du développement durable pour régir la transition vers la durabilité forte* et rédigé à la demande du ministre Jean-Marc Nolle, ce rapport est disponible en ligne à l'adresse suivante : http://biogov.uclouvain.be/staff/dedeurwaerdere/2013-01-11-rapport%20science%20pour%20DD_FR.pdf.

Un espace de rencontre ouvert sur la société civile et les décideurs politiques

Au sortir de ce 1^{er} CIDD, nous avons pu ressentir une vraie satisfaction de la part de nombreux participants, académiques ou non. Ce congrès semble ainsi avoir véritablement contribué à combler un manque : celui d'un espace concret de discussion permettant de rassembler scientifiques, acteurs de terrain et – dans une moindre mesure – décideurs, essentiellement à l'échelle belge francophone.

De cette première édition du CIDD, peut-être peut-on toutefois regretter une certaine surreprésentation de chercheurs « alternatifs » et l'absence relative de « non-convaincus », aussi bien parmi les orateurs et discutants, que parmi les participants. La question de l'implication plus large dans les discussions, tant de chercheurs *mainstream* que d'acteurs de la société civile et notamment du monde des entreprises, constituera, à notre avis, l'un des

défis qu'auront à relever les organisateurs du deuxième CIDD, dont la tenue est prévue pour 2015.

Il nous faut, pour finir, insister sur le succès qu'a connu l'événement dont nous avons tenté de rendre compte dans les quelques lignes qui précèdent : la demande de participation de plusieurs dizaines de personnes a ainsi été impossible à satisfaire étant donné la capacité relativement limitée du palais des congrès de Namur. En outre, le congrès a fait l'objet d'une large couverture médiatique en Belgique, sans doute liée pour partie à la présence à la séance d'ouverture des princes Albert II de Monaco et Philippe de Belgique, preuve du soutien de haut niveau dont le CIDD a pu bénéficier.

Romain Weikmans

(Université libre de Bruxelles, Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire, Ixelles, Belgique)

romain.weikmans@ulb.ac.be